



En bref

- La révision cahier des charges de la vinification AB prévue initialement pour 2015 est reportée à 2018.
- À partir du 4 janvier 2016, la gestion administrative pour effectuer des demandes d'autorisations de plantation de vigne change ! L'ensemble des demandes se fera désormais sur un guichet unique et dématérialisé, commun à FranceAgriMer et à l'Inao : Vitiplantation. L'enregistrement doit se faire dès 2015.
- Syngenta a refusé l'offre de rachat de 40 milliards d'euros proposée par Monsanto. Pas assez cher pour les Suisses... Néanmoins, les négociations continuent sous la surveillance étroite des Autorités de la concurrence.
- Thomas Montagne, vigneron dans le Vaucluse, est reconduit à la présidence des Vignerons indépendants de France.
- Les indications géographiques protégées (IGP) de département pays d'Hérault, Gard et Aude ont acté la création d'une IGP régionale qui portera le nom Terres du Sud. Elle devrait voir le jour pour le millésime 2016.
- Une enquête diligentée par la Fédération des tonneliers de France a conclu à la baisse des volumes disponibles en chêne merrain, qui pourrait amplifier une tension sur les prix déjà fortement perceptible depuis deux ans. La ressource de bois sur pied s'élèverait actuellement à environ 15 millions de m³, principalement situés en Haute-Saône, Nièvre, Marne et Allier, et répartis pour 54 % en forêts publiques.